

# Signature numérique

## C'est parti !

Le 17 juin dernier, dans le cadre des Journées de l'ingénieur(e) 2005, le cocktail de lancement de la signature numérique de Notarius – le fournisseur autorisé de l'Ordre – a donné le coup d'envoi au lancement du service auprès des ingénieurs du Québec. À peine lancé, non seulement ce service suscite-t-il beaucoup d'intérêt mais il commence déjà à connaître du succès auprès des ingénieurs.

### Un site expressément pour vous

À la suite du lancement, Notarius, avec l'accord de l'Ordre, a mis sur pied un site Web destiné exclusivement aux ingénieurs du Québec. En naviguant sur [www.ingenieur.notarius.com](http://www.ingenieur.notarius.com) vous trouverez facilement toute l'information pertinente sur Notarius et les renseignements utiles concernant la signature numérique, le formulaire et la procédure d'adhésion, l'équipement requis, la tarification individuelle et de groupe, la foire aux questions ainsi que tous les détails relatifs à la formation sur la signature numérique avec Entrust et Adobe Acrobat.

### Pour obtenir votre signature numérique en deux temps, trois mouvements

#### Préalable

Être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec, à titre d'ingénieur.

#### ÉTAPE 1

Compléter le formulaire d'adhésion disponible sur le site de Notarius ([www.ingenieur.notarius.com](http://www.ingenieur.notarius.com), sous la rubrique « Obtenez votre signature »).

#### ÉTAPE 2

Se présenter en personne devant un agent vérificateur de l'identité (AVI) afin de faire vérifier son identité.

#### AVI POUR LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL

Contactez le service de l'inscription de l'Ordre des ingénieurs du Québec au (514) 845-6141, poste 3118 afin d'y prendre un rendez-vous. Aucuns frais ne sont requis pour la vérification de l'identité pour les ingénieurs qui se présenteront aux bureaux de l'Ordre.

#### AVI POUR LES AUTRES RÉGIONS

Contactez Notarius au (514) 281-1577 ou sans frais au 1 888 588-0011, poste 203. Des frais pour effectuer la vérification d'identité sont applicables.

Lors de la rencontre avec l'AVI, s'assurer d'avoir en main tous les renseignements et les documents énumérés ci-dessous, à savoir :

- le formulaire d'adhésion (non signé);
- une adresse de courriel personnelle;
- deux pièces d'identité émanant d'une autorité gouvernementale reconnue dont l'une avec photo.

#### ÉTAPE 3

Une fois la vérification d'identité complétée par l'AVI, celui-ci acheminera la demande à l'Ordre des ingénieurs du Québec pour la vérification du statut professionnel. Par la suite, l'Ordre autorisera Notarius à délivrer le matériel nécessaire permettant l'activation de la signature numérique officielle à titre d'ingénieur, si le permis de pratique de ce dernier est en règle.

### Signez numériquement en toute simplicité !

#### Transmettre un document à un client

Créez vos rapports, vos plans et devis à l'aide de votre logiciel habituel et signez ces derniers électroniquement avec votre signature numérique. Ils pourront ainsi être transmis en toute sécurité à vos clients ou partenaires d'affaires détenant ou non une signature numérique.

#### ÉTAPE 1

Installer le logiciel Adobe Acrobat Professionnel version 6.0 et plus ou le logiciel Adobe Acrobat Standard version 6.0 et plus de façon à convertir le fichier à signer en format pdf.

#### Avantage du format pdf

Aucun achat requis pour les clients ou partenaires d'affaires qui veulent visualiser le contenu du fichier pdf et valider la signature numérique du professionnel (logiciel et utilitaire disponibles gratuitement sur Internet).

#### ÉTAPE 2

Signer numériquement le document à l'aide de l'utilitaire complet d'Entrust pour l'application Adobe Standard ou Professionnel version 6 et plus (utilitaire offert gratuitement au [www.ingenieur.notarius.com](http://www.ingenieur.notarius.com), sous la rubrique Assistance/ Téléchargement).

#### Avantages de signer numériquement

- préserve l'intégrité des informations (évite que les données soient altérées sans le consentement de l'auteur);
- confirme l'identité et le statut professionnel de l'expéditeur;
- lie l'auteur au document de façon formelle (non-répudiation des données);
- respecte la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information et les autres lois applicables au Québec;

- est conforme aux Directives pour l'authentification de documents technologiques d'ingénierie et au Code de déontologie des ingénieurs (en attente de publication dans la *Gazette officielle du Québec*).

#### ÉTAPE 3

Acheminer le document, dont les données sont sécurisées, par courriel à un client ou à un partenaire d'affaires.

#### Avantages de l'envoi par courriel d'un fichier sécurisé

- réduit le temps d'expédition du dossier;
- restreint la production des documents papier;
- diminue les frais généraux de main d'œuvre, de papier et de courrier traditionnel;
- augmente le niveau de confiance des échanges de données électroniques avec les partenaires d'affaires, les clients, etc.

#### Rien de plus facile pour le destinataire !

Pour visualiser le document, le client ou partenaire d'affaires n'a qu'à ouvrir le fichier avec Adobe Reader version 6.0 et plus, disponible gratuitement sur Internet. En plus de visualiser le document, le destinataire peut valider la signature numérique à l'aide de l'utilitaire de vérification d'Entrust, offert gratuitement sur le site de Notarius.

*Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec Notarius, le fournisseur autorisé de l'Ordre au (514) 281-1442 ou sans frais au 1 800 567-6703 ou à visiter le site Internet destiné aux ingénieurs à l'adresse [www.ingenieur.notarius.com](http://www.ingenieur.notarius.com) ou en cliquant sur le bouton « signature numérique » à l'adresse [www.membres.oiq.qc.ca](http://www.membres.oiq.qc.ca).*